

Publié le 8 octobre 2014

Trophées des Epl 2014 : Quatre entreprises se distinguent

La Sodegis (La Réunion), la Sem Seenergie (Manche) et Lyon Parc Auto (Rhône) sont les trois lauréats de l'édition 2014 des Trophées des Epl. Les récompenses ont été remises le 8 octobre par François-Michel Lambert, président du jury, député des Bouches-du-Rhône et président de l'Institut de l'économie circulaire, en présence de Jacques Chiron, nouveau président de la Fédération des Epl. Une mention spéciale a également été décernée à la Sogima (Bouches-du-Rhône).



Coup de projecteur sur le rôle des Epl dans le développement des territoires, les Trophées ont été remis le 8 octobre dans le cadre du Congrès des Epl qui se tenait cette année à Deauville. Un jury, présidé par François Michel Lambert, président de l'Institut de l'économie circulaire et député des Bouches-du-Rhône, et composé de spécialistes du monde institutionnel, des finances et de la presse, avait au préalable sélectionné les lauréats à Paris, en septembre. Les représentants des entreprises nominées s'étaient alors déplacés pour défendre leur dossier. Chaque Epl avait présenté la valeur de son projet en matière de développement durable, d'innovation, de pertinence économique et de valeur ajoutée apportée à la collectivité. Le vote final du jury avait été pondéré par celui des internautes. Trois trophées et une mention spéciale Le Trophée de l'habitat et du développement urbain a été décerné à la Sodegis (La Réunion) pour son projet « Plus +, l'université constructive by Sodegis à La Réunion ». Au-delà d'une présentation appréciée par le jury, le projet a séduit par l'implication qu'il offre aux habitants et à l'ensemble des acteurs locaux dans le développement d'un habitat durable et innovant. La Sem Seenergie (Manche) l'a emporté dans la catégorie « Développement des territoires » avec son « Ecoparc du Val de Sée : l'énergie et l'emploi font bon

ménage ». Le jury a apprécié « le partenariat constructif, générateur d'emplois et de richesses pour le territoire », réalisé entre la Sem, la collectivité locale et un spécialiste de l'énergie. Enfin, le Trophée des Services au public a été remis à « Lyon Parc Auto : quand la mobilité devient un service ». Dans ce projet, l'Epl ne se contente pas d'être un simple gestionnaire de parcs de stationnement, a relevé le jury. Elle s'implique « dans une mobilité innovante » qui répond aux principes de développement durable. Une mention spéciale a également été décernée à la Sogima (Bouches-du-Rhône) pour son projet « Sur le parking, la ville ! », dans lequel l'Epl a su « apporter une valeur ajoutée à la collectivité », en proposant un projet urbain « bien plus ambitieux que celui initialement prévu ».

Par Marie-Anne RAMAZZINA